



Loupiac le 09/10/2017

Suite au mouvement de grève du mardi 10 octobre 2017, les services communaux vont être fortement impactés.

La municipalité a donc décidé de mettre en place un service d'accueil minimum. Les parents qui ne peuvent pas récupérer leur(s) enfant(s) durant la pause méridienne sont priés de fournir un repas froid.

La surveillance des enfants sera assurée.

La municipalité de Loupiac.

